

Lyon, le 1^{er} mars 2021

Page 1 / 2

La Région mobilise des fonds européens pour la relance, la transition écologique et numérique, l'emploi et la santé

Le comité de suivi des programmes européens 2014-2020 en Auvergne-Rhône-Alpes, co-présidé par Yannick NEUDER, Vice-président de la Région délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche, à l'Innovation, à la Santé et aux Fonds européens, et par Sylvain PELLETERET, Secrétaire Général Adjoint aux Affaires Régionales Auvergne-Rhône-Alpes, s'est tenu ce lundi 1^{er} mars en visioconférence.

Cette instance de pilotage réunit les partenaires régionaux (consulaires, Départements, services de l'Etat, agglomérations) et la Commission européenne de façon régulière, afin de s'assurer de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre des programmes européens sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette rencontre fait suite à l'approbation au niveau européen en fin d'année dernière du Plan de relance européen « Next Generation EU », dont le dispositif REACT-EU est issu, et qui vise « à favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de Covid-19 et de ses conséquences sociales et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie ». Un budget global de 47,5 milliards d'euros de fonds structurels européens va être consacré au dispositif de relance REACT-EU pour l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne sur la période 2021-2022.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie ainsi d'une enveloppe prévisionnelle de 151,3 millions d'euros pour 2021 dans le cadre de la fin de la programmation FEDER/ FSE 2014-2020. Une enveloppe complémentaire REACT-EU pourra être allouée en 2022 en fonction de la situation socio-économique de la France.

Selon les orientations de la Commission européenne, la Région mobilise l'ensemble des possibilités offertes par les fonds européens pour répondre aux besoins de nos territoires en matière de relance économique, de transition écologique et numérique, d'accompagnement à l'emploi et de renforcement des capacités sanitaires. Le dispositif REACT-EU a été pensé comme une transition entre les mesures d'urgences prises par la Région dans le cadre de la révision CRII en 2020 (financement des équipements sanitaires) et le futur programme 2021-2027.



La Région a proposé **quatre domaines d'intervention** pour la mobilisation des crédits REACT-EU :

1. Soutien aux PME et à l'économie numérique

Face au besoin de trésorerie des TPE et PME lourdement affectées par la baisse de leur chiffre d'affaires (notamment en zone de montagne), le dispositif REACT-EU permet de **mobiliser 80 millions d'euros de FEDER** (soit plus de 50% de l'enveloppe) au développement d'instruments financiers en appui au fonds de roulement des entreprises du territoire régional, ainsi qu'au soutien de projets d'équipements numériques au bénéfice des citoyens et des territoires (e-administration, e-commerce).

2. Soutien au BTP et à la transition écologique

Face à l'impératif de la transition écologique et à la nécessité de soutenir le secteur du BTP, le dispositif REACT-EU permet de **mobiliser 38,6 millions d'euros de FEDER** pour la réhabilitation énergétique des bâtiments publics (écoles, collèges, lycées, universités...).

3. Soutien au domaine de la santé

Face aux constats des fragilités de notre système de santé, l'enveloppe REACT-EU permet de soutenir des projets d'équipements des établissements sanitaires et médico-sociaux (hôpitaux de proximité, CHU...), des projets de recherche/innovation et des projets de télémédecine pour lutter contre le Covid-19, **soit près de 6,3 millions d'euros de FEDER** au titre de REACT-EU.

4. Soutien à l'emploi, la formation et l'orientation

Face à la nécessité de maintenir les salariés en emploi dans les filières les plus touchées par la crise (notamment la filière aéronautique) et d'accompagner à l'emploi les publics les plus fragiles, notamment les jeunes, le dispositif REACT-EU permet de **mobiliser 22,8 millions d'euros de FSE** pour les politiques de formation professionnelle et d'accompagnement à l'emploi des jeunes.

« La Région Auvergne-Rhône-Alpes mobilise aujourd'hui tous les leviers à sa disposition pour endiguer les effets de la crise. Chaque euro doit être un euro utile à la protection de nos emplois, de nos entreprises, de nos territoires. Toutes les aides disponibles doivent être orientées vers les acteurs de terrain, et c'est pour cela que la Région se bat aujourd'hui. », déclare Yannick NEUDER, Vice-président de la Région délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche, à l'Innovation, à la Santé et aux Fonds européens.